

	<p>Association départementale des Donneurs de Sang bénévoles de La Poste et de France Télécom de la Haute Garonne</p>  <p>44 Chemin de Duroux 31500 TOULOUSE Téléphone : 05 61 47 47 28 - ccp Toulouse 1652 31 R Mail : donsang31.lapostefrancetelecom@wanadoo.fr Site internet : http://donsang31.site.voila.fr</p>
--	---

Affaire suivie par :

Gérard Laporte

22 chemin de Larramet

31170 Tournefeuille

Tél : 05 61 86 26 57 - Port : 06 86 01 40 49

Toulouse le : 15 novembre 2005

Monsieur Alexandre MARTINEZ
Directeur Régional de France Télécom
à TOULOUSE

Monsieur le Directeur,

Après de nombreuses démarches et visites auprès de vos services, je me permets de faire appel à vous pour essayer de régler enfin le problème de l'abonnement téléphonique de notre association.

Pour répondre à la demande de France Télécom et de l'URR, nous avons quitté notre local du 113 rue du général Bourbaki pour nous installer au 44 chemin de Duroux (Lafilaire), toujours dans les locaux FT.

Depuis notre déménagement (imposé) et surtout depuis notre basculement sur le service professionnel (que nous n'avions pas demandé !) je ne rencontre que des problèmes pour notre abonnement téléphonique.

Entre autre, à titre d'anecdote : l'adresse ne correspondait pas, puis la nouvelle adresse ne figurait pas sur l'annuaire électronique, puis plus aucune adresse sur les différents supports (mise en liste rouge d'office), enfin plus d'accès aux pages blanches et jaunes Internet (Info'Contact pour e.mail et portable) et plus d'accès à l'espace client sur Internet (pour le suivi des communications), impossibilité d'utiliser top message 31 25 (après de nombreux appels enfin une solution trouvée en basculant sur le 31 03), facturation automatique de 25 € pour le maintien du n° (ce n'est pas nous qui avons demandé et provoqué le déménagement), la facturation d'un abonnement professionnel à 65,80 € par bimestre ...et toujours pas d'installation de la prise

téléphonique dans le bon bureau (nous nous connectons avec une rallonge dans l'autre pièce).

Quant à la modification du bénéficiaire de l'abonnement, avec la simple transformation du mot « PTT » en « Poste et France Télécom » j'ai demandé l'impossible !

Je ne ferai aucun commentaire ... heureusement, je suis « de la maison » et je resterai toujours viscéralement fidèle à FT (je suis un ancien cadre supérieur de la DRH Groupe / Blagnac, actuellement en CFC).

Mais tout ceci n'est évoqué qu'à titre « d'anecdote » à côté du problème de notre abonnement téléphonique.

Je ne vous ferai pas perdre votre temps en vous énumérant et en vous décrivant les six documents différents que j'ai transmis avec mes courriers à vos services mais juste en résumé les seuls deux documents joints en annexe :

La facture du poste de sécurité juste avant le déménagement :

Facture du 8 juin 2005 : Parfaite – gestion 10 14

Abonnement de sécurité FT à l'ancienne adresse (113 rue du général Bourbaki) avec toutes les précisions correctes :

- poste de sécurité et situation du forfait
- location du terminal
- toutes les prestations de la ligne (facture détaillée, conversation à 3, top message, transfert d'appel, présentation du nom,...).

La dernière facture reçue – gestion 10 16 :

Avec plus aucune notion de poste de sécurité, de forfait ou même de services souscrits mais avec la facturation de 31,34 € d'abonnement téléphonique.

Si ce n'est pas une erreur, ce que je veux encore croire et espérer, et avant d'importuner notre président d'honneur national M. Didier Lombard qui a reconduit le protocole de partenariat signé le 20 octobre 2003 par Thierry Breton et a confirmé ainsi l'engagement de l'Entreprise dans l'aide à notre association, je me permets de solliciter votre intervention pour régulariser notre situation.

A titre de précision, je tiens à vous signaler que notre association de personnel mais surtout de bénévoles participe efficacement à la collecte du sang en Haute Garonne. En 2004, elle a organisé 29 journées de prélèvement dans l'Entreprise avec la collecte de plus de 900 poches de sang, participant ainsi au seul but qui est le notre : Sauver des vies !

Cela grâce à l'engagement personnel de nombreux salariés de France Télécom et à l'aide justifiée que nous recevons.

Malheureusement les aides financières ne nous permettent pas d'équilibrer le budget de notre association (nous assurons le financement des collations des séances de prélèvement (cette facture était autre fois payée par FT !), ce qui fait que chaque année nous avons un bilan financier négatif.

Il nous est donc totalement impossible d'envisager de pouvoir payer un abonnement téléphonique.

Je me permets de vous rappeler que nous n'avons que les faibles subventions des deux entreprises pour vivre et que ces aides (indispensables) ne permettent même pas d'équilibrer notre budget : nous finançons les repas des collectes, et notre budget est tous les ans négatif.

De ce fait, nous ne pouvons pas payer et nous ne paierons pas les 188,04 € d'abonnement téléphonique par an pour une association de salariés de l'entreprise, association reconnue et soutenue par France Télécom.

Par contre, en dernier recours, si le poste de sécurité ne peut pas nous être maintenu (nous n'avons eu aucune information, il semble que tout ce soit déroulé à partir de notre déménagement), si c'était nécessaire nous accepterions, si le poste de sécurité FT ne peut pas être maintenu, de payer uniquement les éventuelles communications téléphoniques, l'abonnement étant pris en charge par FT.

Je dois vous informer que si cela ne devait pas s'arranger, nous serions obligés de nous passer du téléphone (bien entendu, ayant l'esprit de solidarité et d'entreprise il est évident que nous n'irons pas voir la concurrence et que nous n'informerons pas les médias de nos problèmes).

J'attendrai donc que France Télécom supprime notre abonnement pour non-paiement.

A titre d'information, il faut préciser que cette ligne nous permet de nous connecter régulièrement sur l'application nationale du don de sang (solution Global Extranet créée et financée par FT) pour alimenter, consulter, et faire vivre la base nationale des 130.000 donateurs de sang de notre association : connexion par le 30 10 et par carte FT qui génère une facturation nationale.

De plus elle permet par les communications entrantes sur notre messagerie de générer un trafic entrant payant pour FT.

J'espère que tout ceci sera régularisé très rapidement, voulant croire que France Télécom continuera à jouer son rôle d'entreprise citoyenne.

Nous donnons déjà tous, notre temps, ... et notre sang !

Nous ne voulons pas (et surtout malheureusement ne pouvons pas) donner aussi de l'argent à "Notre" Maison !

Je reste à votre entière disposition pour vous fournir toute information ou précision complémentaire, ou pour venir vous rencontrer si vous souhaitez me recevoir.

Dans l'espoir que ma requête pourra être prise en considération, et en vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le président départemental
Gérard Laporte